



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
des affaires
européennes**

La politique industrielle est de retour en Europe au service de la souveraineté !

Face aux chocs multiples de ces dernières années, l'Union européenne a pris la mesure de ses dépendances stratégiques. Pour y remédier elle a opéré à la fois une analyse de ses vulnérabilités, mais aussi un changement plus profond, souhaitant redevenir un continent de production.



©Gouvernement

Consciente de ses dépendances stratégiques, l'Union européenne a pris une série de mesures pour y remédier.

- **L'accent a été mis sur l'arsenal législatif pour assurer la sécurité des chaînes d'approvisionnement de notre industrie.**
 - D'abord, les **matières premières critiques**. L'Union européenne a adopté un cadre pour garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques. L'objectif est clair : produire elle-même et diversifier les pays auprès desquels l'Union se fournit.
 - Ensuite, les **semi-conducteurs**. L'Union européenne a pris des mesures pour remédier aux pénuries et doubler sa part de marché mondiale dans le secteur d'ici à 2030.
 - Enfin, les **technologies propres**. L'Union européenne a acté le principe de la relocalisation d'une partie de la production de technologies énergétiques propres sur le continent européen (facilitation de l'octroi de permis pour les sites de production de technologies propres, réduction des formalités administratives, etc.).



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
des affaires
européennes**

- **L'accent a été mis sur les financements publics et privés apportés aux entreprises pour mener à bien cette politique industrielle renouvelée.**
 - Ces financements – intitulés projets importants d'intérêt européen commun (**PIIEC**) – permettent de répondre à la double exigence de renforcement de la politique industrielle et de préservation de la concurrence sur le marché unique. Ils sont réservés à certains domaines jugés essentiels pour l'avenir de l'économie européenne (microélectronique, batteries, hydrogène, connectivité). À titre d'exemple, fin 2023, l'Union européenne a autorisé sept États membres - dont la France - à débloquer 1,2 milliard d'euros de subventions pour accompagner 19 opérations industrielles.

- **L'accent a aussi été mis sur les moyens pour l'Union d'assurer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises européennes et de renforcer la sécurité économique.**
 - Sur les conditions de concurrence équitables, l'Union s'est dotée de règles pour protéger le marché intérieur contre les subventions en provenance d'États tiers, imposer une réciprocité dans l'accès aux marchés publics européens et lutter plus efficacement contre les pratiques anticoncurrentielles sur les marchés numériques. À titre d'exemple, la Commission européenne a annoncé, le 24 avril 2024, l'ouverture d'une enquête sur les marchés publics chinois de dispositifs médicaux. C'est le premier cas d'activation du règlement adopté en juin 2022 en matière de réciprocité en matière de marchés publics, après de longues négociations (initiées en 2012).
 - Sur le plan de la sécurité économique, l'Union a pris des mesures sur le filtrage des investissements pour protéger les actifs stratégiques européens. Ainsi, désormais, lorsqu'un investissement étranger concerne en Europe un actif stratégique, une évaluation est mise en place à l'échelle de l'Union, en plus des dispositifs nationaux existants, pour vérifier que cela ne va pas contre les intérêts européens.

- **L'accent a enfin été mis sur l'industrie de défense européenne.**
 - Dans le contexte de la montée des tensions géopolitiques et de la réapparition de conflits armés à proximité des frontières européennes, l'Union a pris des mesures pour renforcer sa défense. Le **Fonds Européen de Défense (FED)** vise ainsi à promouvoir l'innovation dans le secteur de la défense, à renforcer la coopération entre les États membres et à soutenir une base industrielle de défense compétitive et innovante. De même, des règles pour stimuler les **achats conjoints** entre États membres ont été définies.



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
des affaires
européennes**

En résumé, beaucoup a été fait durant cette mandature pour parvenir à une politique industrielle plus robuste. Mais il faut aller encore plus loin et c'est la raison pour laquelle nous plaçons ce sujet comme une des priorités de la prochaine mandature, comme le président de la République l'a clairement indiqué dans son discours à la Sorbonne le 25 avril 2024.

Pour aller plus loin

Vie publique- [Industrie européenne : sept grands projets industriels communs lancés](#) – 13 février 2024 –

Toute l'Europe - [La Commission européenne présente sa nouvelle législation sur les matières premières critiques](#) – 16 mars 2023